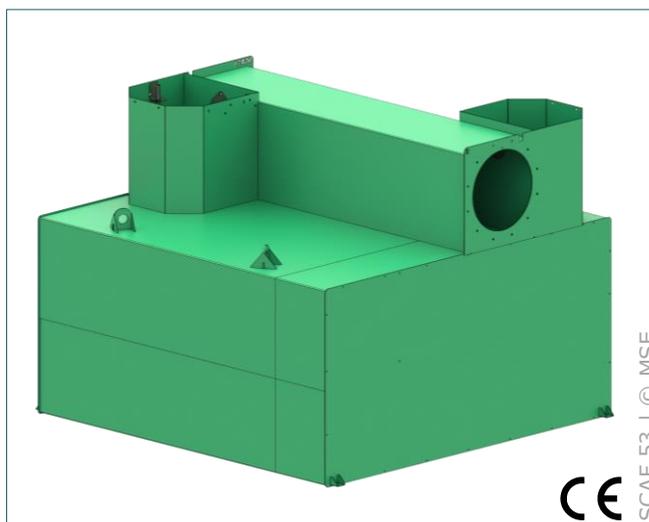




UTILISATION

Un **SÉPARATEUR À HYDROCARBURES** est destiné à piéger les hydrocarbures en suspension dans les eaux pluviales. Il est doté d'un débourbeur, qui permet de décanter les matières lourdes. Le SCAF traite la totalité du débit.

Le séparateur est dimensionné pour traiter les eaux pluviales d'un réseau gravitaire pour une vitesse d'écoulement n'excédant pas 0,7 m/s. La Taille Nominale (TN) de l'appareil est déterminée selon la formule de l'instruction technique 77-284 relative aux réseaux d'assainissement des agglomérations qui tient compte à la fois de la pente, de la nature du revêtement et de la surface du bassin versant ou suivant la NF EN 752-4.



SCAF 53 | © MSE

Le séparateur est de Classe I – Rejet inférieur à 5 mg/L suivant la norme NF EN 858-1. Le rejet est amené à 1 mg/L grâce à un filtre oléophile.

Cet appareil est utilisé notamment pour les applications suivantes :

- Aires de distribution de carburants
- Aires de lavage
- Ateliers mécaniques
- Sites pétroliers
- Aéroports
- Parkings



CONSTRUCTION

Le séparateur est construit en acier S 235 JR avec un revêtement intérieur – extérieur par peinture époxy polyamide sur tôles grenillées. La conception et le revêtement de l'acier respectent la norme NF EN 858-1.



CARACTÉRISTIQUES

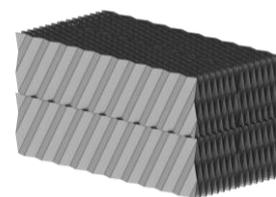
TYPE	SCAF 53	UNITÉ DE MESURE
Débit traité TN	53	Litres / seconde
Densité des hydrocarbures prise en compte	0,85	
Volume total utile du séparateur	6860	Litres
Volume utile du débourbeur	5300	Litres
Vitesse ascensionnelle	7,5	mètre / heure
Charge superficielle	0,5	m ² /Litre/seconde
Surface de séparation	26.5	m ²
Volume total de rétention des hydrocarbures	530	Litres

L'appareil est de forme parallélépipédique ce qui augmente sa résistance et facilite la mise en place.

Le séparateur débourbeur à hydrocarbures est équipé de :

- Joints d'entrée et de sortie
- Un filtre coalesceur co-courant
- Un obturateur automatique en PEHD démontable
- Un siphon d'évacuation
- Deux amorces de puits de visite avec ouverture libre
- Une cartouche de finition

Le filtre coalesceur est en polypropylène et présente de nombreux avantages comme de très faibles pertes de charges, une section de passage importante et une capacité de séparation de phase élevée.



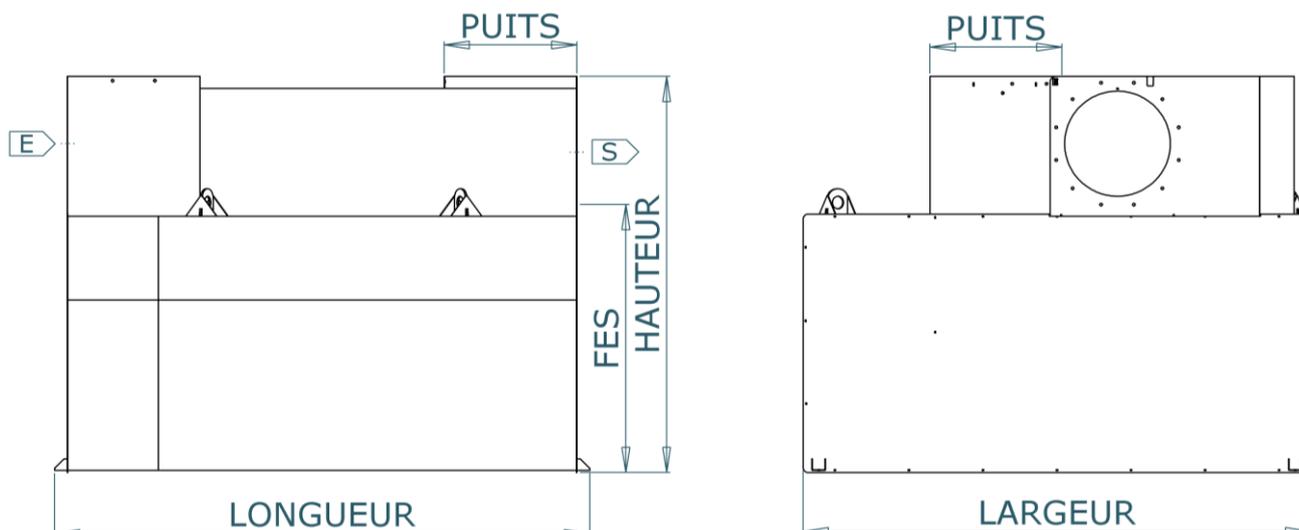
Le principe de fonctionnement de l'obturateur automatique repose sur la différence de densité entre l'eau et les hydrocarbures. Il est taré à une densité de 0,85 et permet d'éviter le rejet accidentel d'hydrocarbures en obturant la sortie.



La cartouche filtrante est destinée à diminuer la teneur en hydrocarbures flottants de densité 0,85. Elle permet d'obtenir un rejet de 1 mg/l sur les hydrocarbures libres et non émulsionnés dans les conditions d'essais de la norme NF EN 858-1.





DIMENSIONS


Largeur	(mm)	2400
Longueur	(mm)	2530
Hauteur	(mm)	1885
Masse	(kg)	860
Ø Entrée & Sortie	(mm)	≤ 500
Ø Puits de visite	(mm)	625x630
FES : Fil d'eau de sortie / Radier	(mm)	1275
Δ Entrée / Sortie	(mm)	40

Si l'appareil est équipé de manchettes, sa longueur est alors augmentée de 360mm. Pour tout raccordement de diamètre extérieur compris entre 510 et 600 mm, le délai sera augmenté ou le séparateur devra être équipé de bride double virole


OPTIONS

- Sondes (hydrocarbures, boues, trop plein) associées à une alarme acoustique
- Trappe en aluminium
- Tuyau de vidange
- Anodes sacrificielles
- Ancrage par sangles ou châssis pose rapide (CPR) en cas de présence de nappe phréatique



INSTALLATION ET ENTRETIEN

L'installation du séparateur est décrite dans la « Notice de pose séparateur ».

Le séparateur doit être entretenu régulièrement, selon les prescriptions de la NF 858-2, avec notamment :

- Surveillance du niveau d'hydrocarbures et de boues tous les 6 mois (sauf en cas de présence de sondes de détection) et vidange de l'appareil si nécessaire
- Contrôle du fonctionnement de l'obturateur automatique tous les 6 mois
- Nettoyage de la canalisation d'évacuation tous les 6 mois
- Vidange totale de l'appareil et inspection générale tous les 5 ans

Pour plus de détails concernant l'entretien du séparateur, se référer à la « Notice d'exploitation séparateur »